

Connaissez-vous la politique, Madame la Ministre?



La discrimination systémique

Campagne à l'intention de la ministre
responsable de la Condition féminine
au Québec

**« La vision de l'égalité est intimement liée à la notion de la discrimination systémique, qu'il convient de définir :
La discrimination systémique s'inscrit dans les règles, les pratiques, les schèmes culturels et les méthodes
utilisées dans un milieu donné. Sans qu'il n'y ait nécessairement intention ou conscience de discriminer, ces
façons de faire ont pour effet de pénaliser un groupe social, ici les femmes. »**

- Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2007-2017, p.27

Au Québec, comme ailleurs, malgré l'évolution des mentalités, nos sociétés demeurent patriarcales, c'est-à-dire conduites par des normes et façons de faire déterminées par les hommes et leur étant favorables. La discrimination systémique qui s'exerce alors contre les femmes implique également que les hommes qui détiennent encore, collectivement, les privilèges, profitent de cette injustice. Cette discrimination systémique des femmes s'exerce dans toutes les sphères de la société, à travers des structures, des lois, des politiques, des processus décisionnels et autres qui perpétuent les inégalités en opposant une série d'obstacles, souvent invisibles, à l'actualisation des droits des femmes et à leur émancipation. L'oppression que les femmes subissent repose sur un réseau complexe de différents systèmes qui créent non seulement une inégalité entre les femmes et les hommes selon les principes d'une société reposant sur le patriarcat, mais aussi une inégalité entre les femmes elles-mêmes par un croisement des différents systèmes d'oppression que sont le capitalisme, le colonialisme, le racisme, l'âgisme, le capacitisme ou l'hétérosexisme.

Quelques faits :

- Les systèmes de santé, d'éducation, de justice, etc. ont été pensés par des hommes et pour des hommes et sont majoritairement dirigés par ceux-ci. Lorsqu'on parle de soins de santé universels, par exemple, le référent est l'homme. On n'a donc pas à adapter ces systèmes pour eux, ils le sont déjà.
- Les « problèmes » des hommes ne découlent pas d'inégalités systémiques ni de rapports sociaux de sexes. Ceux-ci ont toujours été pris en compte dans notre société, plus souvent qu'autrement par les femmes, principales responsables de l'éducation, du bien-être et de la santé des hommes et des enfants.
- Les ressources alternatives et de transformation sociale mises sur pied par et pour les femmes pour contrer les discriminations vécues par ces dernières (violence, agressions sexuelles, sous-représentation politique et autres) de même que pour pallier les lacunes des services publics, sont portées à bout de bras par le mouvement des femmes depuis plus de 40 ans. Elles demeurent précaires, sous-financées et peinent à répondre à la demande.

Dans un contexte où l'égalité pour les femmes est loin d'être atteinte et où le financement des ressources, des programmes et mesures spécifiques pour l'égalité des femmes sont réduites comme peau de chagrin, le refus de prendre en compte les inégalités systémiques à l'endroit des femmes accentue la discrimination systémique qui s'exerce déjà envers elles. Ce qui constitue une attaque au droit à l'égalité pour les femmes et une forme de violence institutionnelle.

Les femmes de toutes les régions du Québec : au cœur de l'action, au cœur des décisions!